TOURNOI DE ST JEAN DE BOURNAY
DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2026

Baby à partir de 2022 / mini-poussins
Poussins / benjamins

Salle Claire Delage
38440 ST JEAN DE BOURNAY

HORAIRES PESEE MATIN

BABY : G/F : 2022/2021 AU SOL - en poule selon poids les plus proches :
9h30 – 9h45 pesées - toutes les filles et garçons (poules selon poids)

POUSSINS G/F 2018/2017 :
On essaie de séparer tant que possible les 2 années – en poule selon poids les plus proches
10h30 – 10h45 : toutes les filles et garçons jusqu'à – 26 kg
11h30 - 11h45 : garcons + 26 kg

HORAIRES PESEE APRES- MIDI

MINI-POUSSINS : G/F - 2020/2019 debout - en poule selon poids les plus proches :
13h45 - 14h : toutes les filles et garçons – 22 kg
14h45 – 15h : garcons + 22 kg

BENJAMINS : G/F : 2016/2015 :
15h45-16h : toutes les filles et garçons

Entrée 2€50 pour les adultes
Gratuit pour les judokas, enfants et ados
Buvette sur place

REGLEMENT

Article 1 : Déroulement du tournoi

Pour les catégories benjamin(es), les combats sont sous forme de poules.
Pour les poussins et les mini-poussins, les combats sont debout sous forme de poules de 3, 4 ou 5 (échauffement encadré).
Pour les baby, les combats sont au sol, départ face à face
Temps de combats :
Baby : 1minutes
Mini-poussins et poussins : 1mn30
Benjamins : 2 minutes
Temps immobilisation :
Baby : 10 secondes
Mini-poussins à benjamins : 20 secondes pour ippon et de 10 à 19 sec pour waza-ari

Article 2 : Arbitrage : le tournoi se déroulera suivant les règles de la FFJDA

Article 3 : Récompenses : médailles pour tous les babys, les mini-poussins, poussins et benjamins. La remise des récompenses s'effectuera à la fin de chaque poule.

Article 4 : Les judokas doivent être en règle : TITULAIRE DE LA LICENCE FFJDA. (sous la responsabilité des clubs participants).

Article 5 : Inscriptions : chaque club devra nous faire connaître le nombre de participants avant le 20 NOVEMBRE 2026, les clubs qui ne seront pas inscrits pourront être refusés le jour du tournoi.

Article 6 : Le surclassement d'âge et de poids est strictement interdit.

Article 7 : Le prix des entrées est fixé à : 2€50, gratuit pour les judokas et 2 responsables de club.

Article 8 : Chaque club doit respecter le code moral du JUDO, nous rappelons que ce tournoi est AMICAL et nous souhaitons éviter tout débordement des supporters, dirigeants, judokas ou professeurs, aussi 1 SEUL responsable par club sera admis au bord des tatamis (badge obligatoire remis à l'entrée).

Article 9 : Le club organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement si les circonstances le nécessitent pour le bon déroulement du tournoi, en cas de litige le club organisateur statuera.

Article 10 : Le judo club de ST JEAN DE BOURNAY décline toute responsabilité quant aux vols ou détériorations qui pourraient survenir lors de ce tournoi, soit dans la salle soit sur le parking ou les vestiaires, nous demandons donc à chaque club d'assurer la surveillance de ses participants.

FEUILLE D'ENGAGEMENT

NOM DU CLUB
Adresse.....
E Mail.....@.....

PARTICIPERA ☐ **NE PARTICIPERA PAS** ☐

CATEGORIES	NOMBRE PARTICIPANTS
BABY	
MINI POUSSIN(ES)	
POUSSIN(ES)	
BENJAMIN(ES)	

Merci de renvoyer cette feuille d'engagement :

Par mail : stjeanjudo@gmail.com

Renseignements : Patrice Bestieu président du club 06 84 31 28 85 ou Patrick Sigismond (prof) 06 11 89 54 96 ou Cindy Guinet (prof) 06 22 76 21 48